



# REUNION DE QUARTIER

## « Ville Haute »

### Réponses aux questions posées à la réunion publique du 23 mars 2015

#### PRESENTS

<input checked="" type="checkbox"/> Francis KLEITZ	<input checked="" type="checkbox"/> Daniel BRAUN	<input type="checkbox"/> Valérie GROSCLAUDE	<input checked="" type="checkbox"/> Thierry MECHLER
<input checked="" type="checkbox"/> Isabelle SCHROEDER	<input type="checkbox"/> Roland OBER	<input checked="" type="checkbox"/> Anne DEHESTRU	<input type="checkbox"/> Jean-Marie ROST
<input checked="" type="checkbox"/> Nadine McEVOY	<input checked="" type="checkbox"/> César TOGNI	<input type="checkbox"/> Anne BOLLIA	<input type="checkbox"/> Didier LOSSER
<input type="checkbox"/> Bénédicte ROULOT	<input checked="" type="checkbox"/> Claudine GRAWAY	<input checked="" type="checkbox"/> Dominique CAUTILLO	<input checked="" type="checkbox"/> Sanae ZIMRANI
<input type="checkbox"/> Claude MULLER	<input type="checkbox"/> Philippe JELSPERGER	<input checked="" type="checkbox"/> Fatima BRITO	<input type="checkbox"/> Anny CHRISTMANN

15 élus (Mme Schwartz, Mme Chavigny, Mme Zaepfel, M. Singer)  
36 riverains

Nature/Sujet	Requêtes	Commentaires	Etat
Voirie	Lotissement de l'Appenthal : problèmes de voiries (effondrement chaussée) et de réseaux d'assainissement dégradés	Le lotissement à vocation à être réceptionné et reversé dans le domaine communal d'ici fin 2016.	A faire
Voirie	Lotissement de l'Appenthal : problème de retournement des poids lourds (aires de retournement non publiques ; revêtement caillouteux ne permet pas aux camions de manœuvrer, ils redescendent en marche arrière)	Il ne s'agit que de quelques livraisons, l'aménagement est certes sommaire mais mettre de l'enrobé n'est pas une priorité à cet endroit. Transit des PL est limité à 5,5 tonnes, au-delà, une demande d'arrêté de circulation doit être faite.	Sans suite
Voirie	Stationnement gênant au stop du lotissement de l'Appenthal	2 ASVP supplémentaires, soit 4 au total	Fait
Voirie	Toute personne en fauteuil roulant doit pouvoir circuler (Loi de 1995 du handicap). Réglementation : largeur du trottoir mini de 1,40m (permettre croisement de fauteuils roulant). Le règlement accepte un rétrécissement ponctuel à 1,20 m, voire à 90 cm.	A Guebwiller, nombreuses rues sans trottoirs ; pas de solution car sinon plus de chaussée. Toutes les rues ne peuvent être accessibles mais il existe un itinéraire structurant de déplacement avec des trottoirs d'1,40 m de large. Dernier trottoir réhabilité : rue République/rue Gouraud.	Sans suite
Voirie/ Circulation	Mauvaise visibilité rue Weckerlin, école maternelle Magenta/rue Th. Deck	Il y a un plateau ralentisseur. La zone sera sécurisée. Projet en cours de réflexion en Atelier de travail.	A faire
Voirie/ Circulation	Ralentir la circulation rue du Trotberg	Début de la rue en forte pente : il n'est donc pas possible d'installer un ralentisseur pour réduire la vitesse dans cette rue. Il s'agit d'une voie de desserte et non d'une voie de transit.	Sans suite
Voirie/ Circulation	Respect de la vitesse réglementaire rue Général De Gaulle	Une zone de transit a pour vocation de faire circuler. Limite passée de 45km/h à 50km/h en sept 2015. Pose d'un radar du 22/07/15 au 31/08/15 : vitesse moyenne : 45 km/h ; 85% des véhicules <51 km/h	Sans suite

Voirie/ Circulation	Gestion des flux entrants (80% montant) concentrés sur les rues De Gaulle et Foch	Ces rues sont des routes départementales, des axes structurants. Le but est d'avoir des axes de transit où la priorité est donnée aux voitures et d'avoir des zones où la priorité est donnée aux piétons.	Sans suite
Voirie/ Circulation	Revoir le sens de circulation car croisement dangereux rue de l'Angreth/rue de la République. Mettre un sens unique vers la rue du 17 Novembre.	La rue du 17 Novembre est une principale transversale entre la rue de Gaulle et rue de la République : pas possible d'y mettre un «sens unique».	Sans suite
Voirie/ Circulation	Rue Th. Deck : croisement difficile, bus obligés de monter sur le trottoir	S'agissant d'une route départementale, c'est le Conseil Départemental qui en est le gestionnaire. Travaux de réfection de la voie (reprofilage et reprise des réseaux) sont prévus à partir de 2017 de la rue des Remparts au Bois fleuri (1ere partie faite il y a 8 ans).	A faire
Voirie/ Circulation	Pont Lebouc : feux pas clignotant la nuit (le seul)	La visibilité est insuffisante c'est pourquoi il n'est pas clignotant. C'est également le cas du feu rue de la République. Les autres feux passent au clignotant à partir de 22h.	Sans suite
Voirie/ Circulation	Pont Lebouc : franchissement difficile (état de la voirie et affaissement)	Après vérification, il n'y a pas de problème de sécurité (création d'un îlot central récemment).	Sans suite
Voirie/ Circulation	Problème de visibilité chemin du Schimberg/rue du Général De Gaulle : absence de miroir pose problème quand le feu tricolore est en panne	En cas de panne, le feu est réparé dans la journée maximum. Des panneaux indiquent les systèmes de priorité sur le carrefour en cas de panne. Dans ce cas, il faut céder la priorité à ceux sur la rue De Gaulle.	Sans suite
Voirie	Prolongement de la piste cyclable jusqu'au collège pour permettre le déplacement des collégiens de Buhl. Collège construit par le Conseil Départemental sans traiter les questions de voirie. Des travaux légers ont été réalisés.	Prévu en 2017.	A faire
Sécurité incendie	Mise en place d'une borne incendie rue de l'Appenthal.	Ville très bien équipée. Appenthal couvert par 5 poteaux incendies. Tous sont vérifiés tous les ans en juin/juillet. Chaque habitation est située à moins de 150 m par voie carrossable d'un poteau à incendie (PI).	Sans suite
Propreté urbaine	Verbalisation semble la solution la plus efficace. Pour verbaliser, la personne doit donner ses papiers d'identité et l'ASVP n'est pas habilité à le faire.	Campagne d'affichage menée en 2015.	Fait
Nuisances sonores et pollution	Fonderie Schlumberger : réduction des impacts sur l'environnement (vent du Sud bruit à partir de 4h30, changer tour de réfrigération).	Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à une enquête publique et autorisée à fonctionner par le préfet par arrêté du 24/11/2008. L'entreprise est soumise à des contrôles et suivis réguliers contrôlés par la DREAL. Moteurs des tours réfrigérantes révisés en 2015 et mesures de bruits sont également prévues au courant de l'année.	Sans suite

Jeunesse	Mettre un espace jeunesse/périscolaire pour les jeunes du centre-ville (lieu pour faire les devoirs) Faire un unique espace jeunesse et non deux et penser à organiser un déplacement.	Périscolaire : plan périscolaire 2015-2020 : création de 3 grands pôles élémentaires avec un espace périscolaire pour chaque pôle. Evolutions de l'Espace jeunesse en cours.	A faire
Foncier	Avenir/affectation des délaissés constructibles (bandes enherbées) rue de la Filature	Vu en Atelier de travail.	A faire
Foncier	Quelle affectation pour le terrain vague en face de la CCRG (Problème de stationnement lors de réunions à la CCRG) ?	Plusieurs hypothèses, non tranché.	A faire